Suez, vapeur et télégraphe : Singapour dans la première mondialisation : la comparaison avec Genève

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Reliées par les mêmes techniques

Genève et Singapour ont été transformées par les mêmes techniques presque au même moment. Genève fut reliée par le rail à Lyon en mars 1858 et au réseau suisse via Lausanne en juin de la même année. Le réseau télégraphique suisse ouvrit en 1852, et l'organisation internationale de la télégraphie prit forme avec la fondation de l'Union télégraphique internationale à Paris le 17 mai 1865.[123] Pour les banquiers privés genevois, le télégraphe signifiait qu'ils pouvaient suivre en temps réel les cours de Paris, Londres et Berlin et exécuter rapidement les ordres. Pour les négociants de Singapour, il signifiait que les prix et les ordres de Londres arrivaient dans la journée.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Centre neutre et nœud impérial

La différence tient à la place que chaque ville occupait dans l'ordre politique. Genève tirait sa force de la neutralité suisse puis de la présence d'organisations internationales, à commencer par la Société des Nations, dont la première Assemblée se réunit dans la ville en novembre 1920.[4] Les capitaux venaient à Genève parce qu'elle se tenait en dehors des conflits des grandes puissances. Singapour tirait sa force de l'Empire britannique, dont la marine protégeait ses routes et dont les câbles transportaient ses informations. Capitaux et main-d'œuvre venaient à Singapour parce qu'elle se trouvait à l'intérieur du système impérial.

Les deux modèles présentaient en temps de guerre des forces et des faiblesses opposées. Pendant les deux guerres mondiales, Genève resta un lieu de refuge pour les capitaux et pour l'action humanitaire. Singapour devint une cible précisément parce qu'elle était précieuse pour l'Empire. En février 1942, elle tomba. La leçon ne fut pas perdue pour les fondateurs de l'État indépendant. Le chapitre IV de la partie F montre comment Singapour, après 1965, a recherché la sécurité par une politique d'équilibre entre les grandes puissances, une diplomatie de petit État dont certains traits rappellent la neutralité suisse sans l'adopter.

Deux types de place financière

La première mondialisation a aussi façonné le type de place financière que chaque ville est devenue. Genève s'est spécialisée dans la gestion de fortunes privées pour une clientèle européenne, une activité qui exigeait discrétion, stabilité et relations de long terme. Singapour s'est spécialisée dans le financement du commerce, du transport maritime et des matières premières ainsi que dans les transferts de fonds des migrants, des activités qui exigeaient rapidité, connectivité et capacité à traiter d'importants volumes de petites transactions. La convergence des deux places dans la gestion de fortune privée, examinée dans les parties D et E, est venue bien plus tard. Leurs origines différentes expliquent encore pourquoi la place financière de Singapour reste plus étroitement liée au commerce et aux matières premières que celle de Genève, malgré le rôle propre de Genève dans le négoce des matières premières.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

En chiffres

Ouverture du canal de Suez : 17 novembre 1869, longueur d'environ 193 km. Achat britannique de la participation de 44 % du khédive : 1875, pour 4 millions de livres. Trafic entrant à Singapour : la vapeur dépasse la voile en 1870, environ 1,5 million de NRT en 1880 (80 % à vapeur), 5,7 millions de NRT en 1900. Tanjong Pagar Dock Company : fondée en 1864, Victoria Dock inauguré le 17 octobre 1868, expropriée en 1905 à 761 $ par action de 100 $. Singapore Harbour Board : à partir de 1913. Télégraphe : échec du câble de Batavia en 1859 (4 359 mots), câble Madras–Penang–Singapour en 1870–1871, prolongements vers Hong Kong, Saïgon et Darwin en 1871. Arrivées chinoises : 190 901 en 1895, quelque 250 000 en 1912, 242 000 en 1930 et 28 000 en 1933. Population de Singapour : 97 111 en 1871, 228 555 en 1901, 557 745 en 1931. Base navale : 2 845 acres cédés en 1923, marché principal de 3,7 millions de livres en 1928, cale King George VI inaugurée le 14 février 1938. Chute de Singapour : 15 février 1942, environ 80 000 prisonniers de guerre.

Notes

1. Wikipedia, « Lausanne–Geneva railway » (consulté en novembre 2026) : ligne Lyon–Genève ouverte en mars 1858 ; liaison Genève–Versoix achevée en juin 1858. ↩
2. Ressos, *Genève, place financière internationale*, partie D, chapitre II, section « Le télégraphe, l'information et la vitesse des marchés », citant le Dictionnaire historique de la Suisse, art. « Télégraphe », pour la première ligne (Zurich–Saint-Gall) le 15 juillet 1852. ↩
3. Wikipedia, « International Telecommunication Union » (consulté en novembre 2026) : fondée le 17 mai 1865 sous le nom d'Union télégraphique internationale, lors de la Conférence télégraphique internationale organisée par le gouvernement français à Paris. ↩
4. Wikipedia, « League of Nations » (consulté en novembre 2026) : « The first meeting of the Assembly took place on 15 November 1920 at the Reformation

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Hall in Geneva » ; voir aussi Ressos, *Genève, place financière internationale*, partie F. ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.